

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 29 JUIN 2017 A 19H30

Présents à la séance : 25

L'An Deux Mil Dix Sept, le **29 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :
30 juin 2017

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

4ème séance 2017

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.
CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER
Annie, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN
Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme
DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M.
BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme BENOIT Marie-Hélène,
Conseillers Municipaux.

Objet : Adhésion au service de missions temporaires
du CDG 88.

Absents excusés avant donné pouvoir :

N° 67/2017

Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	Mme DUPONT Virginie
M. DEMENGE Abel	à	Mme FLICKER Gisèle
Mme DEMAIZIERE Chantal	à	Mme BENOIT Marie-Hélène
M. FOUCAL Olivier	à	M. BREGEOT Claude

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint au Maire, détaille les termes de la convention de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du Centre de Gestion Départemental de la Fonction Publique Territoriale des Vosges datée du 18 juin 2017. Les agents mis à disposition peuvent intervenir dans de nombreux métiers : administratifs, techniques, de l'animation et des services (Atsem, agent social).

Après délibération, le Conseil Municipal présent et représenté est unanime à autoriser Monsieur le Maire à signer la convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du Centre de Gestion Départemental de la FPT des Vosges.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,